

Cher partenaire commercial,

Dans le cadre de nos efforts visant à créer un processus Source to Pay (S2P) simplifié, normalisé et efficace pour nos partenaires, nous avons le plaisir de lancer une nouvelle façon de poser des questions.

Complétez l'enregistrement : (NOTE : Il s'agit d'une action unique.)

- Cliquez sur le lien d'accès à la page d'enregistrement sur Chrome : [https://novartiscorp.service-now.com/p2psp?id=p2p\\_registration](https://novartiscorp.service-now.com/p2psp?id=p2p_registration)
- Saisissez l'adresse électronique fournie en tant que "Contact Novartis" lorsque vous vous êtes inscrit chez nous (REMARQUE : Essayez de vous inscrire avec cette adresse électronique que vous avez utilisée pour nous poser des questions).
- Entrez le nom d'utilisateur, puis cliquez sur le bouton "Soumettre".
- Cliquez sur - 'Sign In'
- Cliquez sur le bouton "Mot de passe oublié".
- Saisissez l'adresse électronique que vous avez utilisée pour vous inscrire
- Entrez le code reçu de l'email enregistré (Veuillez vérifier les dossiers de spam et de courrier indésirable)
- Validez le code, puis cliquez sur le bouton "Continuer".
- Fournissez un mot de passe valide (REMARQUE : le nouveau mot de passe doit être composé de 14 lettres, dont au moins une lettre majuscule, une lettre minuscule et un chiffre).
- Vous serez automatiquement connecté et redirigé vers le portail d'assistance aux fournisseurs.
- Pour toute connexion ultérieure, veuillez utiliser l'adresse électronique enregistrée et le mot de passe que vous avez créé, ainsi que le code figurant dans l'adresse électronique enregistrée.

Que pouvez-vous faire sur ce portail ?

- Créer un ticket de demande de support via le catalogue de services S2P & formulaires en ligne
- Vérifier le statut du ticket, le message en ligne, accepter/rejeter la résolution, récupérer les résolutions précédentes
- Consulter le statut et la résolution des tickets créés par d'autres collègues de votre entreprise.
- Accéder aux articles de connaissance S2P, les classer et les commenter.
- Rechercher dans les catalogues de services et les articles de connaissance, enregistrez-les comme "Favoris".
- Partager vos commentaires sur le portail Novartis Supplier Support.
- Mettre à jour votre profil personnel, y compris votre langue préférée et votre fuseau horaire.

Cycle de vie du compte : En raison de la politique de Novartis, nous supprimons les comptes qui n'ont pas été connectés depuis plus de 180 jours. Afin d'éviter cela, veillez à vous connecter au compte avant que les 180 jours ne soient écoulés. Vous recevrez une notification par courriel 20 jours avant la suppression du compte afin que vous puissiez agir. La suppression du compte n'entraînera pas la suppression des tickets associés, mais vous devrez vous réinscrire sur le portail des fournisseurs si vous souhaitez déposer d'autres demandes.

Assistance : Si vous souhaitez obtenir une assistance supplémentaire, veuillez contacter notre équipe d'assistance S2P via le canal e-mail existant. (Ceci est une notification automatique, ne répondez pas)

Au plaisir de vous voir sur notre portail !

Bien à vous,

L'équipe de support S2P de Novartis